

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mille vingt à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Prasville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Olivier JORIS, Maire. La séance s'est déroulée à huis clos.

Présents : MRS. REUILLER A. REYNAUD T. LEFEVRE. M. JEAN-JACQUES CHOBRIAT. T. SAULNIER M. MMES MONTGUILLON I. ROUVERA A. formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme GUILLAUD Cathy, M. JUSSERAND Daniel, M. JOUR Thierry

Absent non- excusé : -

Pouvoirs : M JOUR Thierry à M JORIS Olivier  
Mme GUILLAUD Cathy à Mme MONTGUILLON Isabelle

Date de la convocation : 06 juillet 2020

Mme Montguillon Isabelle a été nommée secrétaire de séance.

Lecture ayant été faite, le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2020 a été adopté par les membres du conseil municipal.

ELECTIONS DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE ET DES TROIS SUPPLEANTS A L'ELECTION SENATORIALE :

M JORIS étant le seul candidat comme représentant de la commune à l'élection sénatoriale, le vote se fait à bulletin secret.

M JORIS est élu représentant titulaire de la commune par 8 voix pour.

M CHOBRIAT Jean-Jacques étant le seul candidat comme premier suppléant, le vote se fait à bulletin secret, il est élu par 8 voix pour.

M REUILLER Alain étant le seul candidat comme second suppléant, le vote se fait à bulletin secret, il est élu par 8 voix pour.

Mme ROUVERA Angéline étant la seule candidate comme troisième suppléante, le vote se fait à bulletin secret, elle est élue par 8 voix pour.

DELIBERATION PROTECTION INFORMATIQUE :

Quatre devis ont été remis à l'ensemble du conseil municipal. Après discussions et en fonction du coût élevé, le conseil décide à l'unanimité d'acheter un deuxième disque dur et de demander à la secrétaire d'effectuer deux sauvegardes par semaine alternées successivement sur chaque disque dur.

DELIBERATION ACHAT D'UN CLUB DE GOLF PAR HABITATION :

Après avoir fait remettre le mini-golf en état afin que la population puisse à nouveau en profiter un maximum. Le conseil municipal avait émis l'idée d'acheter un club de golf par habitation afin de faciliter l'utilisation de ce dernier.

Deux devis sont présentés à l'ensemble des conseillers. Un premier de la société Récréafrance comportant un club, deux balles et une règle du jeu pour la somme de 6 213€ et un deuxième devis de la société Valcréations avec la même composition pour une somme de 2 930€.

Le conseil valide le devis de la société Valcréations à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

-Prochain conseil communautaire le 16/07/20 à 20 :00 à Janville

Toutes les matières soumises à délibération étant épuisées, la séance a été levée à 20 heures 15

PROJET